

REPORT 28.500 NF

APPROUVE
Rochefort s/Mer le 21
Mars 1961
Le Sous Préfet
J.VOCHEL

Pigeon Sport	200 -
A.C. Collège	400 -
Boule Royannaise	200 -
Amicale Bouliste	200 -
Fanfare de l'Océan	1.500 -
Mouettes	1.500 -
Chasseurs	1.500 -
Souvenir Français	200 -
Camarades de Combat	250 -
La Flotte	1.000 -
Harmonie de ROYAN	2.000 -
B.S. R Champlain	300 -
Blessés du Poumon	150 -
Médailleurs de Verdun	150 -
Médailleurs Militaires	150 -
Amicale Sapeurs Pompiers	300 -
F.N.D.I.R.P.	150 -
Sauveteurs Bretons	750 -
Ass. Valentin HAUY	600 -
Invalides du Travail	200 -
Ciné Club	250 -
Bleuets Olympiques	500 -
Mutilés du Travail	300 -
Lutte contre le cancer	500 -
Garde des Chiens	600 -
Para-Club	1.000 -
Donneurs de Sang	500 -
A.S.C.B.....	500 -
As. Retraités Gendarmerie et Garde Républicaine	100 -
Pétanque Royannaise	200 -
Anjou Pétanque	200 -
Les Eclaireurs de France	50 -
Les Scouts de France	50 -
Les Eclaireurs Unionistes	50 -

45.000 NF

- dit que ces subventions seront payées sur le
CHAPITRE XXIX - art.5 du B.P. 1961 -

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes an mois
et jour que dessus.

Ont signé au registre MM.les membres présents à
à la séance .

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 23 Mars 1961
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué

[Signature]



Pour extrait conforme au registre,
pr le Maire
l'Adjoint Délégué,

[Signature]
M. MATRAS